



COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 JUIN 2015 à 18h30

Présents : MM VOUDON, LESAGE, Mme BOYMENU, GAUVIN, DESSIREIX, GERMAIN, LAIDET Alain, PINAUD, COUVIDAT, Mme BASSET, MM GODICHAUD, JEAN, Mme ROY M. Annick, MM JAROSZ, MESNARD, DEVIGE, VIGNAUD, TRAINAUD, LAIDET Michel, Mme ROY Françoise, MM LABROUSSE, ROY Francis, COBERAC, BOURINET, Mme GAILLARD, MM BERTRAND, PANNETIER, TURQAT, CHAUVET

Excusés : MM FOUCHIER, RIPOCHE, BURBAUD, Mmes RODET, ROBERT-MORISSET

REPARTITION DU FPIC AUX COMMUNES MEMBRES DE LA CDC

Le Président fait part de la somme attribuée à la CDC (63 399 €) et aux communes membres (90 695 €) Après débats, le conseil communautaire opte pour la répartition de droit commun.

CREATION D'UN SERVICE UNIFIE POUR INSTRUCTION DES DROITS DES SOLS pour ROUILLAC Et ST GENIS

Suite la réforme ALUR, la communauté de communes du Rouillacais ayant plus de 10000 habitants devient autorité compétence pour l'instruction du droit des sols. Par convention, elle donne délégation au GRAND COGNAC ; Cette mission débute le 1^{er} Juillet 2015 pour les communes de ROUILLAC et de ST GENIS qui sont dotées d'un PLU et d'un POS et la Communauté de communes du Rouillacais prend en charge le coût de l'instruction.

CONSTRUCTION D'UN ATELIER TECHNIQUE (annexe)

Le Président fait part de l'attribution des lots et indique le montant total du marché soit 214 283.26 € HT.

CREATION DE DEUX ATELIERS PROFESSIONNELS ET D'UN LOGEMENT AU LOGIS DE RANCOGNE

Le conseil opte pour une dévolution des travaux : Marché à procédure adaptée.

AMENAGEMENT D'UN ACCES POUR LA DECHETTERIE

Le Président explique la nécessité de réaliser cette voie pour les camions qui sortiront du pont bascule de la déchetterie de Rouillac. Le conseil approuve ces travaux et vu le montant estimatif du cabinet d'études il est décidé de lancer un appel d'offres pour un marché à procédure adaptée.

MARCHE DE PRESTATIONS EXPLOITATION FILIERES DECHETTERIE (2012-2015)

Pour des raisons administratives, des avenants sont passés avec les entreprises prolongeant la durée d'un mois supplémentaire soit jusqu'au 31 juillet 2015

MATERIELS D'ANIMATION DU SERVICE OM

Des conventions d'utilisation pour le matériel pédagogique (table de tri, gobelets, conteneurs...) du service déchets ménagers avec les collectivités, les associations, ou les particuliers afin de préserver notre environnement sont mises en application.

ASSAINISSEMENT

Le Contrat de prestation de services : entretien technique de la station de Douzat est accordé à la SAUR, après mise en concurrence.

Une délibération retrace le règlement du service assainissement collectif et financement de ce service (institution de la participation aux frais de branchement et redevance assainissement) pour le bourg de DOUZAT.

COTISATION

Une subvention de 6000€ est allouée pour la convention ADEL TPE 16 (aide au développement des petites entreprises) auprès du PETR OUEST CHARENTE

ADMISSIONS EN NON VALEUR

Des admissions en non-valeur Redevances OM pour 4732.63 € et un effacement de dette pour 172.20 € sont acceptés par le conseil communautaire.

DIVERS

Le Président fait part à l'assemblée que les deux agents du service technique ne feront plus d'astreintes suite au contrat passé avec la SAUR pour l'exploitation technique de la piscine de ROUILLAC. Leurs fiches de Poste sont modifiées en ce sens.

Une Convention de prestations de service 2015 avec l'association l'ARCHE Site LA MERCI est passée pour les espaces verts de la Zone d'emploi le Lantillon.

Informations diverses :

- Réalisation de l'inventaire du Patrimoine à MARCILLAC-LANVILLE juin et juillet
- Réunion avec Grand'Cognac pour instruction du droits des sols avec les communes de ROUILLAC et ST GENIS le 29 Juin 2015 à 9 heures à la CdC
- Inauguration des Sarabandes à BIGNAC vendredi 26 juin 15
Avancement du schéma de mutualisation : réunion le 10 juillet de 9h à 12h30
- Convention nationale 2015 de l'ADCF (association des communautés de France) à TOURS les 7,8 et 9 octobre prochain